

LITIGATOR

FICHE DE CONSULTATION RAPIDE



Le Litigator est une solution en ligne révolutionnaire pour le déroulement des mandats, offerte par Westlaw Canada. Il permet aux utilisateurs d'accéder en ligne à la plus vaste collection au Canada de ressources en matière de litige.

- 01 QUEL EST LE CONTENU DU LITIGATOR?
- 02 PAGE D'ACCUEIL DU LITIGATOR
- 03 COMMENT PUIS-JE CONNAÎTRE LA VALEUR DE LA RÉCLAMATION DE MON CLIENT?
- 04 COMMENT PUIS-JE TROUVER DES ACTES DE PROCÉDURE PRÉSENTÉS DEVANT LES TRIBUNAUX (INCLUANT DES DEMANDES)?
- 05 COMMENT PUIS-JE TROUVER DES REQUÊTES PRÉSENTÉES DEVANT LES TRIBUNAUX?
- 06 COMMENT PUIS-JE TROUVER DES MÉMOIRES OU DES DOSSIERS DE REQUÊTES PRÉSENTÉES DEVANT LES TRIBUNAUX?
- 07 COMMENT PUIS-JE TROUVER DES MÉMOIRES OU DES DOSSIERS D'APPEL PRÉSENTÉS DEVANT LES TRIBUNAUX?
- 08 COMMENT PUIS-JE TROUVER UN TÉMOIN EXPERT UTILE À MA CAUSE?
- 09 COMMENT PUIS-JE TROUVER DES RENSEIGNEMENTS SUR LE JUGE ET L'AVOCAT DE LA PARTIE ADVERSE QUI PARTICIPENT À MA CAUSE?
- 10 COMMENT PUIS-JE TROUVER DES RÈGLES SIMILAIRES DANS D'AUTRES TERRITOIRES?
- 11 QUELS TEXTES FAISANT AUTORITÉ SONT DISPONIBLES DANS LE LITIGATOR?
- 12 QUELS OUTILS POUR RESTER À JOUR SONT DISPONIBLES DANS LE LITIGATOR?
- 13 COMMENT PUIS-JE EFFECTUER UNE RECHERCHE DANS LES DOCUMENTS PROVENANT DE L'ÉTRANGER DU LITIGATOR?
- 14 COMMENT PUIS-JE IMPRIMER, ENVOYER PAR COURRIEL, TÉLÉCOPIER, TÉLÉCHARGER OU SAUVEGARDER DANS LE LITIGATOR?
- 15 OÙ PUIS-JE TROUVER DE L'AIDE?

ÉQUIPE DE FORMATION ET SOUTIEN À LA CLIENTÈLE

Pour obtenir du soutien technique, de l'aide à la recherche ou de l'information sur nos formations, veuillez contacter Carswell à :
Sans frais: 1 800 387-5164 / De Toronto: (416) 609-3800

www.westlawcanada.com

01 QUEL EST LE CONTENU DU LITIGATOR?

Pour obtenir de l'information sur le contenu du service et sur sa mise à jour, veuillez cliquer sur les liens [Contenu du Litigator](#) et [Notes sur les dernières mises à jour](#) que vous trouverez dans la section [À propos du Litigator](#) dans le volet de gauche de la page d'accueil.

02 PAGE D'ACCUEIL DU LITIGATOR

The screenshot shows the Westlaw Canada Litigator homepage. The navigation bar includes 'LawSource', 'CriminalSource', 'IPSource', 'Litigator', 'InsolvencySource', 'FamilySource', and 'Westlaw'. The main content area is divided into several sections:

- 1** Evaluate a Claim: A list of services including Breach of Contract Quantum Service, Child Support (Guideline/Exceptional) Quantum Service, Defamation Quantum Service, Dependents' Relief Quantum Service, Personal Injury Quantum Service, Spousal Support Quantum Service, and Wrongful Dismissal Quantum Service.
- 2** Profile Awards by Judge or Counsel: A section for finding awards.
- 3** Search for Court Documents: A section with links to Pleading Gallery, Court Motion Gallery, Factum/Brief Gallery - Motions/Applications, and Factum/Brief Gallery - Appeals.
- 4** Legal Directories: A section with links to Find an Expert, Find a Lawyer, and Find a Mediator or Arbitrator.
- 5** Practice Guides and Commentary: A section with various annotated rules and practice guides from different provinces and courts.
- 6** Current Awareness: A section with links to New and Noteworthy, S.C.C. Practice Advisor - Legislative Updates, Cumulative, Digests, Alberta Practice Advisor - Legislative Updates, Cumulative, Digests, B.C. Practice Advisor - Legislative Updates, Cumulative, Digests, and Ontario Practice Advisor - Legislative Updates, Cumulative, Digests.
- 7** International Materials: A section with links to Pay-per-view only, US S.Ct. and CTA Briefs, State and Federal Appeal Briefs, All State and Federal Dockets, All Lawuits, Sale Company Profiles, and All Forms Library.
- 8** À propos de Litigator: A section with links to Contenu de Litigator, Notes sur les dernières mises à jour, and Trucs pour faciliter la recherche.
- 9** Guides/Commentary: A section with links to Browse Rules Concordance and Tables of Contents.
- 10** Repérer avec sa référence: A search box with a 'Go' button and instructions to 'Rechercher avec le nom des parties ou le titre'.

- 1 Rechercher dans un service Quantum afin de déterminer la valeur de la réclamation d'un client
- 2 Utiliser l'écran Profile Awards pour chercher le profil d'un juge ou de l'avocat de la partie adverse
- 3 Accéder à des documents de cour rédigés par des avocats canadiens
- 4 Accéder au profil d'un témoin expert, d'un avocat, d'un médiateur ou d'un arbitre
- 5 Utiliser les Guides de pratique et commentaires pour trouver des annotations et commentaires des auteurs de Carswell
- 6 Utiliser les outils pour rester à jour afin d'accéder aux derniers développements sur la jurisprudence et la législation
- 7 Cliquer sur les liens pour accéder aux documents étrangers
- 8 Contenu du Litigator et mise à jour
- 9 Naviguer dans les répertoires de la concordance des règles, des guides et des commentaires, de Westlaw Canada et du Litigator
- 10 Repérer un document ou faire le KeyCite d'une décision et de la législation avec le nom des parties, le titre ou la référence

03 COMMENT PUIS-JE CONNAÎTRE LA VALEUR DE LA RÉCLAMATION DE MON CLIENT?

Les résumés du quantum sont rédigés de façon à isoler les éléments importants d'un jugement reliés à l'évaluation d'une réclamation, plutôt que la faute, la garantie ou d'autres questions. Tous les résumés sont liés aux textes intégraux.

1. À la section **Evalue a Claim** du volet de droite de la page d'accueil du Litigator, sélectionnez un quantum spécifique.
2. Commencez par limiter votre recherche à la **section 1** de l'écran de recherche.
3. Entrez des renseignements dans l'un ou l'autre des champs (p. ex., instance, décideur, etc.) et, si vous le désirez, limitez vos résultats en utilisant les boîtes de sélection (p. ex., territoires).
4. Cliquez sur **GO**.

TRUC : Il est préférable de chercher sur la question principale seulement, celle dont traitera tous vos documents et utilisez ensuite *Locate in Result* pour raffiner les résultats. Cliquez sur *Full Screen List*, dans le coin gauche supérieur du volet de gauche, pour survoler tous les résultats.

Note: Chaque service quantum est une ressource unique centré sur la compensation qui peut rapidement vous indiquer la valeur d'une réclamation sur la base des résultats historiques de la jurisprudence. Les rapports quantum affichent les décisions canadiennes dans lesquelles des dommages ont été octroyés, classées du plus haut au plus bas montant. Voir la description d'un service quantum pour plus de détails.

Des écrans de recherche adaptés à chaque service quantum vous permettent de raffiner les résultats. En utilisant ces écrans de recherche, vos résultats seront centrés sur les faits de votre situation, ce qui ne serait pas possible avec une simple recherche par mots-clés.

04 COMMENT PUIS-JE TROUVER DES ACTES DE PROCÉDURE PRÉSENTÉS DEVANT LES TRIBUNAUX (INCLUANT DES DEMANDES)?

Effectuez une recherche dans la collection des actes de procédure qui comprend les documents provenant de causes importantes, répertoriés par recueil de jurisprudence.


1. À la section **Search for Court Documents** du volet de droite de la page d'accueil, cliquez sur le lien **Pleading Gallery**.
2. Par défaut, les banques de données auxquelles vous êtes abonné (un maximum de 10) sont répertoriées dans le volet de gauche, et le moteur de recherche y effectuera automatiquement des recherches. Cliquez sur les cases à cocher appropriées pour ajouter ou supprimer des banques de données. **Une recherche dans des banques de données auxquelles vous n'êtes pas abonné entraînera des frais selon un mode « payable à l'affichage » qui vous seront facturés.**
3. Dans le formulaire du volet de droite, entrez vos paramètres de recherche.

Sélectionner des sujets: Vous pouvez raffiner votre recherche à un ou plusieurs sujets spécifiques en cochant les cases désirées. Cliquez sur le bouton **More** pour dérouler la table des matières d'un sujet et restreindre votre recherche à un sujet secondaire, jusqu'à un maximum de 20.

4. Cliquez sur **Search**.

Une fois que vous avez sélectionné un acte de procédure, vous pouvez utiliser l'onglet **Related Info** pour obtenir des liens vous permettant d'accéder à d'autres actes de procédure, à des requêtes et à des mémoires relatifs à la même cause, s'ils sont disponibles.

Pour visualiser la série complète d'actes de procédures reliés à un document en particulier que vous êtes en train de visualiser, cliquez sur View **Pleading Document Collection** qui se trouve dans le coin supérieur gauche du document.

TRUC : Utilisez cet écran de recherche pour repérer des mémoires de demande par sujet. L'icône  située dans le coin supérieur gauche d'une décision indique que des actes de procédures présentés devant les tribunaux sont disponibles pour cette décision. Cliquez sur l'onglet **Related Info** pour accéder à un lien à ces documents


05 COMMENT PUIS-JE TROUVER DES REQUÊTES PRÉSENTÉES DEVANT LES TRIBUNAUX?

Effectuez une recherche dans la collection des requêtes, qui comprend des requêtes, des ordonnances ainsi que des mémoires de requêtes présentés devant les tribunaux. Ceux-ci sont répertoriés par recueil de jurisprudence.

1. À la section **Search for Court Documents** du volet de droite de la page d'accueil, cliquez sur le lien **Court Motion Gallery**.
2. Par défaut, les banques de données auxquelles vous êtes abonné (un maximum de 10) sont répertoriées dans le volet de gauche, et le moteur de recherche y effectuera automatiquement des recherches. Cliquez sur les cases à cocher appropriées pour ajouter ou supprimer des banques de données. **Une recherche dans des banques de données auxquelles vous n'êtes pas abonné entraînera des frais selon un mode « payable à l'affichage » qui vous seront facturés.**
3. Dans le formulaire du volet de droite, entrez vos paramètres de recherche.
4. Cliquez sur **Search**.

Une fois que vous avez sélectionné une requête, vous pouvez utiliser l'onglet **Related Info** pour obtenir des liens vous permettant d'accéder à d'autres requêtes, à des actes de procédure et à des mémoires relatifs à la même cause, s'ils sont disponibles.

Pour visualiser l'ensemble des documents d'une requête en particulier, cliquez sur le lien View **Motion Document Collection** qui se trouve dans le coin supérieur gauche du document de requête.


TRUC : Utilisez cet écran de recherche pour repérer des mémoires de demande par numéro de règle. L'icône  située dans le coin supérieur gauche d'une décision indique que des actes de procédures présentés devant les tribunaux sont disponibles pour cette décision. Cliquez sur l'onglet **Related Info** pour accéder à un lien à ces documents.

06 COMMENT PUIS-JE TROUVER DES MÉMOIRES OU DES DOSSIERS DE REQUÊTES PRÉSENTÉES DEVANT LES TRIBUNAUX?

Effectuez une recherche dans la banque Factum/Brief Gallery – Motions/Applications, qui comprend une collection de mémoires déposés devant les tribunaux de common law du Canada, répertoriés par recueil de jurisprudence.

1. À la section **Search for Court Documents** du volet de droite de la page d'accueil, cliquez sur le lien **Factum/Brief Gallery – Motions/Applications**.
2. Par défaut, les banques de données auxquelles vous êtes abonné (un maximum de 10) sont répertoriées dans le volet de gauche, et le moteur de recherche y effectuera automatiquement des recherches. Cliquez sur les cases à cocher appropriées pour ajouter ou supprimer des banques de données. **Une recherche dans des banques de données auxquelles vous n'êtes pas abonné entraînera des frais selon un mode « payable à l'affichage » qui vous seront facturés.**
3. Dans le formulaire du volet de droite, entrez vos paramètres de recherche.
4. Cliquez sur **Search**.

Une fois que vous avez sélectionné un mémoire, vous pouvez utiliser l'onglet **Related Info** pour obtenir des liens vous permettant d'accéder à d'autres mémoires, à des actes de procédure et à des requêtes relatifs à la même cause, s'ils sont disponibles.


TRUC : L'icône  située dans le coin supérieur gauche d'une décision indique que des actes de procédures présentés devant les tribunaux sont disponibles pour cette décision. Cliquez sur l'onglet **Related Info** pour accéder à un lien à ces documents.

07 COMMENT PUIS-JE TROUVER DES MÉMOIRES OU DES DOSSIERS D'APPEL PRÉSENTÉS DEVANT LES TRIBUNAUX?

Effectuez une recherche dans la banque Factum/Brief Gallery – Appeals, qui comprend une collection de mémoires d'appel répertoriés par recueil jurisprudence.

1. À la section **Search for Court Documents** du volet de droite de la page d'accueil, cliquez sur le lien **Factum/Brief Gallery – Appeals**.
2. Par défaut, les banques de données auxquelles vous êtes abonné (un maximum de 10) sont répertoriées dans le volet de gauche, et le moteur de recherche y effectuera automatiquement des recherches. Cliquez sur les cases à cocher appropriées pour ajouter ou supprimer des banques de données. **Une recherche dans des banques de données auxquelles vous n'êtes pas abonné entraînera des frais selon un mode « payable à l'affichage » qui vous seront facturés.**
3. Dans le formulaire du volet de droite, entrez vos paramètres de recherche.
4. Cliquez sur **Search**.


Une fois que vous avez sélectionné un mémoire, vous pouvez utiliser l'onglet **Related Info** pour obtenir des liens vous permettant d'accéder à d'autres mémoires, à des actes de procédure et à des requêtes relatifs à la même cause, s'ils sont disponibles.

TRUC : L'icône  située dans le coin supérieur gauche d'une décision indique que des actes de procédures présentés devant les tribunaux sont disponibles pour cette décision. Cliquez sur l'onglet **Related Info** pour accéder à un lien à ces documents.

08 COMMENT PUIS-JE TROUVER UN TÉMOIN EXPERT UTILE À MA CAUSE?

Les répertoires des experts vous permettent d'accéder à un ensemble de profils de témoins experts canadiens et américains, que vous trouverez en effectuant une recherche par domaine d'expertise.

1. À la section **Legal Directories** du volet de droite de la page d'accueil, cliquez sur le lien **Find an Expert**.
2. Commencez par limiter votre recherche à un domaine d'expertise.
3. Cliquez sur **Go**.

TRUC : Vous pouvez chercher le profil de l'expert de la partie adverse en entrant son nom dans le champ prévu à cette fin. L'icône  située dans le coin supérieur gauche d'une décision indique que des actes de procédures présentés devant les tribunaux sont disponibles pour cette décision. Cliquez sur l'onglet **Related Info** pour accéder à un lien à ces documents.

09 COMMENT PUIS-JE TROUVER DES RENSEIGNEMENTS SUR LE JUGE ET L'AVOCAT DE LA PARTIE ADVERSE QUI PARTICIPENT À MA CAUSE?

Pour trouver des renseignements sur le juge qui préside votre cause et sur l'avocat de la partie adverse, utilisez l'écran de recherche Profile Awards. Consultez les jugements rendus par un juge en particulier ainsi que l'issue du litige dans des causes similaires à la vôtre auxquelles a participé l'avocat de la partie adverse.

1. À la section **Evaluate a Claim** du volet de droite de la page d'accueil, cliquez sur le lien **Profile Awards by Judge or Counsel**.
2. Commencez par limiter votre recherche à la section 1 de l'écran de recherche et par entrer le nom du décideur ou de l'avocat dans les champs fournis à la section 2. **Note : Une recherche dans des banques de données auxquelles vous n'êtes pas abonné entraînera des frais selon un mode « payable à l'affichage » qui vous seront facturés.**
3. Cliquez sur **Go**.

10 COMMENT PUIS-JE TROUVER DES RÈGLES SIMILAIRES DANS D'AUTRES TERRITOIRES?

Pour vous aider à comparer rapidement les articles de loi qui sont reliés entre eux, utilisez la concordance des règles.

1. Cliquez sur le lien [Browse Rules Concordance](#) qui se trouve dans le volet de gauche.
2. Cliquez sur les boutons **+** afin de dérouler l'arborescence des règles de procédure civile (**Rules of Civil Procedure**) et d'arriver au niveau d'un document.
3. Cliquez sur l'hyperlien du document pour obtenir la règle et pour accéder aux règles similaires à l'aide des liens.
4. Pour visualiser le paragraphe au complet, cliquez sur le bouton de maximisation dans le dialogue de page Web.

11 QUELS TEXTES FAISANT AUTORITÉ SONT DISPONIBLES DANS LE LITIGATOR?

La section des guides de pratique et des commentaires comprend des annotations des auteurs de Carswell, spécialistes dans leur domaine, qui vous aident à interpréter les règles du tribunal.

1. À la section **Practice Guides and Commentary** du volet de droite de la page d'accueil, sélectionnez un texte ou un guide de pratique spécifique.
2. Entrez les termes recherchés dans la case **Recherche dans tout le document**. Ajoutez des opérateurs booléens ou utilisez le menu déroulant *Les résultats doivent contenir*. Entrez des renseignements dont vous disposez dans l'un ou l'autre des champs si vous le désirez.
3. Cliquez sur **Go**.

TRUC : Pour naviguer dans les diverses tables des matières des guides de pratique et des commentaires, cliquez sur le lien [Tables of Contents](#) dans la section **Guides/Commentary** du volet de gauche de la page d'accueil.

12 QUELS OUTILS POUR RESTER À JOUR SONT DISPONIBLES DANS LE LITIGATOR?

Les banques de la section Current Awareness vous permettent d'accéder rapidement aux mises à jour législatives ainsi qu'aux développements jurisprudentiels, et ce, à l'aide des plus récents Recueils de droit judiciaire de Carswell pour les provinces de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta.

Pour accéder à ces documents, cliquez sur le lien approprié qui se trouve dans la section **Current Awareness** du volet de droite de la page d'accueil : [New and Noteworthy](#), [Legislative Updates](#), [Cumulative](#) ou [Digests](#).

13 COMMENT PUIS-JE EFFECTUER UNE RECHERCHE DANS LES DOCUMENTS PROVENANT DE L'ÉTRANGER DU LITIGATOR?

Effectuez une recherche dans les documents provenant de l'étranger en cliquant sur le lien approprié dans la section **International Materials** du volet de droite de la page d'accueil. Veuillez noter que ces banques de données sont disponibles sur un mode payable à l'affichage seulement.

14 COMMENT PUIS-JE IMPRIMER, ENVOYER PAR COURRIEL, TÉLÉCOPIER, TÉLÉCHARGER OU SAUVEGARDER DANS LE LITIGATOR?

Cliquez sur le bouton approprié situé dans le coin supérieur droit du volet de droite.



Pour imprimer rapidement le document affiché en utilisant vos préférences de format par défaut, cliquez sur **Quick Print**.

Pour imprimer le document affiché en même temps que d'autres informations liées, cliquez sur **Print**. Vous pouvez modifier vos paramètres de formatage ou d'impression par défaut à partir de cet endroit.

Pour envoyer par courriel le document affiché en même temps que d'autres informations liées, cliquez sur **Email**.

Pour télécharger le document affiché dans le volet de droite en même temps que d'autres informations liées, cliquez sur **Download**.

Pour télécopier ou sauvegarder un document, cliquez sur **Other**.

Cliquez sur **REPÉRER ET IMPRIMER** dans la barre de navigation pour extraire et imprimer plusieurs documents. Vous pouvez entrer jusqu'à 20 références à la fois et imprimer les documents ou les télécharger en même temps.

TRUC : Pour imprimer une partie d'un document, surlignez le texte désiré puis, en vous servant de votre navigateur, déroulez le menu **Fichier** et sélectionnez l'option **Imprimer**. Dans la fenêtre d'impression, cliquez dans le bouton d'option **Sélection** puis cliquez sur **Imprimer**.

15 OÙ PUIS-JE OBTENIR DE L'AIDE?

- Consultez les modules d'apprentissage en ligne pour vous informer rapidement sur des fonctionnalités précises ou sur le contenu. Allez à : www.westlawcanada.com/support/emodules
- Utilisez l'aide en ligne ou téléchargez la documentation de référence à partir du **Help Centre** situé dans le **PLAN DU SITE** situé dans la barre de navigation: www.westlawcanada.com/support/reference
- Cliquez sur les icônes **Truc** pour de trucs et exemples contextuels.
- Contactez notre service d'aide à la recherche et notre équipe de soutien technique, accessibles jour et nuit, sept jours sur sept, par téléphone : 1 800 387-5164 ou (416) 609-3800 ou courriel : carswell.reference@thomsonreuters.com ou carswell.techsupport@thomsonreuters.com
- Communiquez avec un représentant de l'équipe de formation pour prendre rendez-vous pour une séance de formation gratuite. Téléphone : 1 800 387-5164 ou (416) 609-3800. Courriel : carswell.learning@thomsonreuters.com

